

Aide-Mémoire sur la Table Ronde du 23 Janvier 2020 sur la politique d'accès et service universel au Bénin

(version finale intégrant commentaires reçus)



Contenus

1	Contexte et Objectifs de la réunion.....	2
2	Agenda écoulee et présentations.....	3
3	Principaux points des discussions en plénière et retours des groupes de travail.....	4
3.1	Quelques points relevés durant la plénière initiale :	4
3.2	Produits du sous-groupe sur le cadre légal et réglementaire	5
3.3	Produits des 2 sous-groupes : politique et la stratégie d'accès universel.....	6
3.4	Points discutés durant la plénière finale :	9
4	Liens et références.....	11
5	Liste de participants.....	11
	Annexe : Propositions de Termes de Reference pour la Coalition Nationale pour l'Accès et le Service Universel au Bénin	14



1 Contexte et Objectifs de la réunion

La table ronde a été organisée dans le cadre du projet pour l'amélioration de l'accessibilité des communications électroniques et du poste porté par l'ABSU-CEP, l'ADN, le Ministère du Numérique et du Digitalisation et l'Alliance pour un Internet Abordable (en anglais Alliance for Affordable Internet - A4AI) le 23 janvier 2020, à l'Hôtel Azalaï de Cotonou, de 8h30 à 16h.

L'Alliance pour un Internet Abordable (Alliance for Affordable Internet - A4AI), est la plus vaste coalition mondiale du secteur technologique, œuvrant pour permettre l'accès à Internet universel abordable pour toutes et tous. A4AI collabore depuis octobre 2019 avec le peuple et le gouvernement du Bénin pour (1) dresser un état des lieux des politiques publiques de l'accessibilité et l'abordabilité des communications électroniques pour les populations béninoises, (2) développer de façon participative une série de recommandations sur les politiques publiques et des actions de court moyen et long terme et (3) appuyer leur mise en œuvre pendant un an.

La table ronde du 23 Janvier avait pour objectifs de :

- Présenter et recueillir un retour sur (a) les objectifs et la vision nationale pour le secteur, l'accès et service universel (b) l'analyse de l'état des lieux du secteur préparé par A4AI.
- Mettre en place une coalition nationale d'acteurs de tous les secteurs concernés, qui contribuera à l'élaboration et à la mise en œuvre des nouvelles politiques publiques d'accès et de service universel des TICs au Bénin, et valider son plan de travail.



2 Agenda écoulée et présentations

Les principaux moments de la table ronde furent :

- Les Mots de Bienvenue et cadrage de :
 - Mr Michel DOSSOU représentant Mme Aurèlie ADAM SOULE ZOUMAROU, Ministre du Numérique et de la Digitalisation
 - Mr Serge ADJOVI, Directeur Général Agence de Développement du Numérique, ADN,
 - Mr. Emile KOUGBADI Directeur Général de l'Agence Béninoise du Service Universel des Communications Electronique et de la Poste, (ABSU-CEP),
 - Mme Sonia Jorge, Directrice de l'Alliance pour un Internet Abordable A4AI.



- La [Présentation principale de A4AI](#) qui a inclus :
 - La présentation du cadre de la collaboration Bénin-A4AI ([pages 2-8](#)) par Nnenna Nwakanma de A4AI
 - La présentation et analyse de l'état des lieux du secteur ([pages 9-16](#)) par Yacine Khelladi A4AI
 - La présentation [Document de travail sur le cadre légal et réglementaire](#) par Isaias Barreto da Rosa (consultant A4AI)
 - ☒ La présentation du [Document de travail sur la politique et la stratégie d'accès universel](#) par Yacine Khelladi A4AI
- S'en est suivie une discussion entre avec les acteurs nationaux- l'état des lieux, identification des principales barrières à l'accès universel et les défis de l'accès et du service universel au Bénin autour les points présentés. Les principaux points sont recueillis dans la section suivante.
- Puis ont été **organisés 3 groupes de travail**, un sur le thème légal et règlementaire, et deux sur le thème des principes la politique. Les conclusions et discussions furent présentées en plénière et sont recueillies dans la section suivante
- En fin de journée furent présentés les TDR et du mode de fonctionnement de la Coalition Nationale pour l'Accès Universel (page 40-44 de cette présentation).

A l'heure accordée, Mr. Emile Kougbadi Directeur Général de ABSU- CEP et Mme Sonia Jorge, Directrice de A4AI, ont remercié les participants, invité ceux-ci à [rejoindre la coalition](#) et clôt les travaux de cette table ronde.

3 Principaux points des discussions en plénière et retours des groupes de travail

3.1 Quelques points relevés durant la plénière initiale :

- Positionnement du pays par rapport à d'autres pays de la région. Les citoyens semblent avoir une perception plus morose du pays que la réalité.
- Défenseurs des consommateurs : il doit y avoir une prise ne compte claire du consommateur dans le cadre légal
- Agence de protection des données : une administration infranationale (territoriale) est nécessaire pour un accès universel complet dans le pays.
- Licences basées sur la géographie ? En copropriété et / ou opérées avec l'administration infranationale.
- Subventions. Des subventions permanentes existent-elles encore ? Réponse ABSU-CEP : Elles ne sont pas exclues, mais c'est le modèle de subventions annuelles qui est actuellement utilisé par l'ABSU-CEP.
- Avez-vous une idée du niveau de taxation que les opérateurs doivent supporter ?
- Ministère de l'Agriculture : la définition du « service universel » est-elle spécifique au Bénin ou universelle (réponse : universelle)
- Fonds pour l'énergie rurale : existe-t-il un équivalent au Fonds de Service Universel ?
- Ministère du Plan et du Développement demande le détail des 146 millions de dollars et une couverture 4G de 90% d'ici 2030 –
- Nécessaire de travailler avec les autorités locales pour se protéger du vandalisme
- Une très large frange de la population est analphabète ? S'agit-il de services adaptés aux citoyens peu alphabétisés ?
- Proposition : Des subventions du gouvernement pour aider au déploiement dans les infrastructures de mâts / stations de base partagés
- ISOCEL Telecom : Nous ne croyons pas aux subventions gouvernementales. Cela ne dure qu'un certain temps. Mai par contre possible d'agir sur le coût du transport, tarif de gros qui est élevé est basé sur le km, et augmente les coûts de desserte des zones éloignées ce qui dissuade les populations de ces zones de se connecter. Il faudrait un tarif inverse qui ne dissuade pas les plus éloignés à se connecter.
- La 4G peut avoir différents problèmes de QoS. Pouvons-nous avoir une vitesse minimale (oui réf standard de connectivité significative)
- Ref a Benin-Community-Connect



3.2 Produits du sous-groupe sur le cadre légal et réglementaire

Modéré par Isaias Barreto Rosa

Questions posées au sous-groupes :

1. Est-ce que les thèmes/domaines suivants sont tous ceux doivent adresser un futur décret relatif à la mise en œuvre de l'accès /service universel des communications électroniques qui pallie les lacunes identifiées :

- Définir les services visés ou les mécanismes de leur définition ;
- Définir les règles de détermination des coûts de l'accès /service universel
- Fixer le montant des contributions des opérateurs et les modalités de sa révision
- Prendre des dispositions concernant la compensation des obligations en matière d'accès universel aux services (« Pay or Play ») ;
- Définir des mécanismes alternatifs de financement comme les PPP ;
- Clarifier les relations et les procédures entre l'ARCEP et l'ABSU CEP relatives à la collecte des fonds des opérateurs et leur transmission à l'ABSU-CEP ;
- Renforcer les obligations de consultation publique, d'inclusion numérique et d'approche participative.

2. Quels sont les éléments clefs qui doivent être inclus dans la politique et gestion du spectre pour répondre aux impératifs d'accès universel, par exemple, utilisation innovation du spectre non-licencié ?

3. Est-ce que le modèle de réseaux communautaire peut fonctionner au Bénin ? Que devrait inclure le cadre réglementaire pour habiliter et faciliter le développement des réseaux communautaires (offrant électricité et internet dans les zones les plus défavorisées et reculées) ?



Apports du groupe :

Sur la question 1 :

- Selon l'ABSU-CEP, les relations et les procédures entre l'ABSU-CEP et l'ARTP en matière de collecte de fonds sont déjà claires, et il n'est pas nécessaire de clarifier davantage au niveau d'un décret.
- Remplacer "clarifier" les relations par "préciser"
- Les sujets restants sont tous pertinents

Sur la question 2 :

- Le spectre devrait être mis à disposition dans des conditions favorables (coût réduit) dans des zones reculées non rentables pour les opérateurs. Pour ce faire, il pourrait être nécessaire de revoir la législation actuelle sur le spectre, notamment l'arrêté interministériel N ° 2019-014 du 29 octobre 2019 fixant les coûts et redevances pour l'exploitation des ressources du spectre.
- Il devrait y avoir une politique claire favorisant l'utilisation des espaces blancs (TV et autres) pour promouvoir l'accès universel
- Certains participants ont indiqué que des taxes alternatives devraient être mises en place pour compenser la perte de recettes fiscales due à la mise à disposition du spectre à un coût réduit dans les zones reculées

Sur la question 3 :

- Oui, le modèle devrait fonctionner au Bénin.
- Il est important de prendre en considération qu'il existe un schéma d'autorisation pour les opérateurs ruraux qui facilite l'établissement de FAI régionaux et d'opérateurs de téléphonie rurale
- Il existe un partenariat entre Winch Ennery et La Poste du Bénin qui peut être intéressant à prendre en compte lors de la mise en place des opérateurs de réseaux communautaires
- Des incitations fiscales devraient être accordées aux opérateurs de réseaux communautaires pour l'acquisition d'équipements
- Préciser les modèles économiques des subventions

3.3 Produits des 2 sous-groupes : politique et la stratégie d'accès universel

Modérateurs : Yacine Khelladi and Nnenna Nwakanma

Questions posées aux sous-groupes :

Les principes qui suivent sont considérés comme clés quant aux objectifs de la stratégie du Fonds de Service Universel du Bénin. Veuillez les examiner et confirmer leur justesse et pertinence au contexte du Bénin. Y'a-t-il d'autres principes à prendre en compte ? Si oui, lesquels ?

- La contribution au Fonds doit être raisonnable et équitable pour tous les acteurs du marché.

- Le Fonds doit uniquement servir à financer les projets qui ne seraient pas commercialement rentables sans soutien, et uniquement dans la mesure nécessaire pour atteindre la rentabilité.
- Les projets soutenus par le Fonds doivent être sélectionnés au terme d'appels d'offres équitables et transparents, entre les acteurs qualifiés du marché.
- Les projets soutenus par le Fonds peuvent prendre en compte un appui pour la construction et l'opérationnalisation des infrastructures et services réseaux liés aux TICs, aussi bien que la mise en place de centres d'accès aux TICs au profit du public (télécentres), de WIFI publique et autres projets similaires.
- Le fonds devrait également prendre en compte les mises à jour des infrastructures de la Poste du Bénin pour permettre aux populations de pouvoir s'y connecter à internet.
- Le Fonds pourrait également prendre en charge la question de l'abordabilité des équipements au travers de subventions et de partenariats avec les fabricants.
- Tous les projets financés par le fonds doivent intégrer l'équité-genre dans l'atteinte des objectifs pour assurer aux femmes un accès équitable et abordable aux technologies.



Apports du groupe 2.1 (modéré par NN) :

- 1 - Contributeurs au Fonds de Service Universel (FSU) :
 - FAI,
 - Opérateurs mobiles,
 - Opérateurs postaux.
- 2- Types de projets à financer :
 - Les projets étant multiformes, une évaluation annuelle de la rentabilité des projets est indiquée dans le choix des projets nécessitant un soutien pour être rentables.
- 3- Sélection au terme d'appels d'offres équitables et transparents
 - no comment

4- Appui pour la construction et l'opérationnalisation des infrastructures et services réseaux et autres projets similaires.

- no comments

5- la Mise à jour des infrastructures de la Poste du Bénin.

- no comments

6- Abordabilité des équipements : subventions et partenariats avec les fabricants.

- Les équipementiers présents au Bénin : Huawei et Ericsson.
- Le terme « équipement » doit être compris comme « terminaux ».

7- Equité-genre dans l'atteinte des objectifs :

- Pertinent Ex : accès différencié au service du « Bus Numérique Tour » pour les femmes en fonctions de leur disponibilité.
- Le FSU doit aller au niveau de l'intégration : formation,

Autres principes :

- Le FSU doit prendre en compte la formation et l'alphabetisation numérique, la généralisation des usages du numérique.
- Impliquer les collectivités locales dans la définition des politiques et stratégies au niveau communautaires. Point d'entrée : conseil municipal comme point focal, mais de concert avec tous les leaders d'opinions (sages, femmes, jeunes...).

Recommandation :

- Faire une étude sur l'impact de l'usage d'internet au niveau des populations cibles (femmes, réfugiés, handicaps, ...).

Apports du groupe 2.2 (modéré par YK) :

- Les principes clés et objectifs de la stratégie du Fonds de Service Universel du Bénin prennent en compte ce qui suit :
 - La contribution du Fonds doit être raisonnable et équitable pour tous les acteurs du marché.
 - Raisonnable : A clarifier
 - Équitable : Équitable par rapport au taux ? au CA ? Prise en compte des investissements en zone non rentable
- Quel est le rôle de la Poste en termes de contribution ? La Poste, en tant qu'opérateur désigné, qui ne contribue pas mais bénéficie d'accompagnement.
- Question du « Pay or Play » ? oui, prendre exemple du Brésil
- Test au niveau de l'ABSU-CEP : subventions (presque 100%) de l'infrastructure de MTN dans 40 localités (attention à ce que le programme soit gagnant-gagnant)
- Le Fonds doit uniquement servir à financer les projets qui ne seraient pas commercialement rentables sans soutien, et uniquement dans la mesure nécessaire pour atteindre la rentabilité : OK

- Les projets soutenus par le Fonds doivent être sélectionnés au terme d'appels d'offres équitables et transparents, entre acteurs qualifiés du marché : une alternative doit être pensée car les résultats des 'appel d'offres ont été limités, par exemple sur le marché de la téléphonie mobile (duopole). Il est important d'encourager la concurrence sur les marchés.
- Oui les projets soutenus par le Fonds peuvent prendre en compte un appui pour la construction et l'opérationnalisation des infrastructures et services réseaux liés au TICs, aussi bien que la mise en place de centre d'accès aux TICs au profit du public (télécentres), de WIFI publique et autres projets similaires.
- Revoir les conditions d'accès aux appels d'offre : Le cadre réglementaire devrait le rendre possible pour des ONG, des collectivités locales (aujourd'hui non éligible)
- Le fonds devrait également prendre en compte les mises à jour des infrastructures de la Poste du Bénin pour permettre aux populations de pouvoir s'y connecter à internet. : quelle est la contribution de la Poste au fonds ?
- Il faudrait prendre en compte la durabilité de l'accompagnement, et de manière générale, la pérennité des projets ainsi mis en place (cf. centres communautaires) : Alternatives : Subventions pour la demande (directes à l'utilisateur final)
- Le Fonds pourrait également prendre en charge la question de l'abordabilité des équipements au travers de subventions et de partenariats avec les fabricants : beaucoup de débat mais OK
- Tous les projets financés par le fonds doivent intégrer l'équité genre dans l'atteinte des objectifs pour assurer aux femmes un accès équitable et abordable aux technologies. : OK
-



3.4 Points discutés durant la plénière finale :

- Sur La Poste : la Poste du Bénin, qui devrait, dans des circonstances normales, contribuer à l'USAF : le représentant de poste a clarifié qu'en raison de sa mission de service universelle de service public elle en est exempte. D'autres commentaires sur le fait que La Poste du Bénin est déficitaire.
- Sur les projets pilotes ABSU-CEP : Ces projets ont été exécutés avec une subvention de 100% de ABSU-CEP. Comment assurer la durabilité ?
- Recommander un modèle « Pay or Play » comme alternative. Au lieu de payer à l'USAF, est-il possible que les contributeurs exécutent directement les projets d'accès universel, avec ces fonds. Voir Le modèle est mis en œuvre au Brésil qui permet de transformer mêmes les contraventions en contributions.
- Sur les appels d'offres pour les projets : envisager d'étendre au-delà du « duopole » des deux ORM du pays. Un peu plus de compétition peut être bonne.
- Toujours en cours d'exécution du projet : le cadre juridique doit être élargi pour permettre aux ONG, aux communautés locales et aux niveaux administratifs infranationaux de soumissionner et de remporter des projets. Le cadre réglementaire actuel ne le permet pas (?)
- Concernant les subventions : existe-t-il une possibilité d'accorder des subventions directement aux utilisateurs finaux ?
- Les projets classiques comme le « Digital Bus Tour » ne sont pas suffisamment sensibles au genre. Des projets destinés aux femmes doivent se réaliser.
- L'USAF doit mettre en œuvre des projets visant la culture numérique et l'intégration numérique
- Il ne suffit pas d'être formé une fois, il faut un projet qui engage, démystifie, généralise et encourage une utilisation plus durable du numérique.
- Sur l'élaboration des politiques : s'efforcer d'inclure les entités infranationales, en particulier les municipalités, les leaders d'opinion, les coalitions de jeunes et de femmes et les « sages conseillers ».
- L'ABSU-CEP doit mener ses propres études indépendantes sur l'impact de l'utilisation d'Internet parmi la population, en particulier les populations cibles telles que les femmes, les réfugiés, les PDI et les personnes handicapées.



4 Liens et références

- [Page de la Coalition Nationale Pour L' Accès Universel Au Bénin A4AI-Benin](#)
- Formulaire pour [rejoindre la coalition](#) A4AI-Benin
- Documents spécifiques à la table ronde :
 - [Présentation principale de la Table ronde 23 janvier 2020](#)
 - [Document de travail sur le cadre légal et réglementaire](#)
 - [Document de travail sur la politique et la stratégie d'accès universel](#)
 - [Lettre invitation, agenda et TdR de la Coalition](#)
- Toutes les photos sont sur notre [FLICKR](#)
- Quelques vidéos des moments clés, sur notre [canal YouTube](#)

5 Liste de participants

(En sus aux organisateurs de ADN, ABSU-CEP et A4AI)

	Nom	Prénom	Institution	Fonction ou poste
1.	Adja H.	Jérémie	ABCPN	VICE-PRÉSIDENT
2.	Adjakpa	Léopold	ARCEP	Membre du Conseil de Régulation
3.	Adjou Moumouni	Franck	MTN	Consumer Segment Manager
4.	Agboton	Rosemonde	Internet Society Chapitre du Benin	Secrétaire Exécutive
5.	Agoua	François	ARCEP	Membre du Conseil de Régulation
6.	Aguehoude	Pascal	Journaliste	
7.	Ahoyo	Alida	Ligue pour la défense du consommateur	Gestionnaire de projets
8.	Akpo	Donatien	JENY SAS	Directeur Technique
9.	Alapini	Muriel	FGI Benin	Vice-Présidente
10.	Ali-Yerima	Alimi	ARCEP	directeur de cabinet
11.	Amadou	Yacoubou	Ministère du Plan et du Développement	Conseiller Technique au suivi des Financements
12.	Amekoudi	Stefano Komla	Agence universitaire de la Francophonie	Directeur du Campus numérique francophone de Cotonou
13.	Aouad	Robert	ISOCEL Telecom	Directeur Général
14.	Apithy	Hakim	ARCEP	Membre du Conseil de Régulation
15.	Assangbe Wotto	G. Vivien	ASSOCIATION FGI BENIN	Président
16.	Bachabi	Flavien	ARCEP	Président du conseil de régulation
17.	Bada	Marlyse	ISOCEL	Directrice Commerciale
18.	Bagnan	Ismaël B.	La Poste du Bénin	Direction du réseau Postal
19.	Bakpe	Sylvain	Ministère de l'Économie et des Finances	Administrateur Comptable
20.	Biaou	Laurent		
21.	Biga	Latifatou	ARCEP	

22.	Bouraima	Fanta	ARCEP	Membre du Conseil de Régulation
23.	Chabossou	Ponellia		
24.	Dannoume	O. Franck	Quotidien le Nokoué	Directeur de Publication
25.	Degan	Gabin		
26.	Djossouvi	Cédric	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS)	Chef du service informatique
27.	Djrolo	Isaie	ANSSI	Responsable des opérations PKI
28.	Donhouede	Blaise	OTI TELECOMS	CEO
29.	Dossou	Lionel	ABSU-CEP	Directeur Technique
30.	Dossou Yovo	Ange		
31.	Ezin	Raoul	Journaliste	
32.	Glidja	Judith	La Poste du Bénin	DG
33.	Gnanbode Quenum	Rockya	Agence Nationale de l'Aménagement du territoire	Chargée de Mission
34.	Gnigna	Ferdinand		
35.	Hinson	Maxime	MESRS	DSI
36.	Houehou	A.Romain	Initiative for biofood Access ONG	Président
37.	Johnson	Antoine		
38.	Konnigui	Eric A. M. Lafia	Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise d'Énergie (ABERME)	Directeur de la Coopération, de la Communication et de la Formation
39.	Letchede	Raoul	Blolab	Responsable Projets et Formations
40.	Mama	Touré Amiath	Social Watch Bénin	Responsable Administrative et Contrôle de Qualité
41.	Marius	HOUNNON	MTN	
42.	Mousse	Abdoul Rahamnou		
43.	Oke	Sévérin	Ministère Santé	Informaticien
44.	Orumor	Rachael	femCoders Robotics	Coordnatrice des projets
45.	Quenum	Arielle	Bénin Télécoms SA	Assistant Liquidateur
46.	Quenum	Sandrine	ARCEP	Chargée de protocole et de communication
47.	Salifou	Sikanérou	La Poste du Bénin	Conseiller du Dg Poste
48.	Seclonde	James	ARCEP	Membre du Conseil de Régulation
49.	Sobabe	Abdou-Aziz	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche	DSI
50.	Somakpo	Rodrigue	Fonds National de la Microfinance	Chef Cellule Informatique
51.	Sossouhonto	Carla	Public: enseignement supérieur	Enseignante

52.	Thantan	Maurice	Association des blogueurs du Bénin	Chargé de programme
53.	Toboula	Jean	Ministère de l'Économie et des Finances	Conseiller Technique au Budget
54.	Tochokpodo	Michael	CIO MAG	Journaliste
55.	Tonouhewa	Deo Gratias	JENY SAS	Directeur Général
56.	Viera	Isidore	ARCEP	Membre du Conseil de Régulation
57.	Vodounon	Nafiou	Ericsson	Country Manager and MSIP Head Of Operations Assurance
58.	Zannou	Armel	MTN	RF Engineer
59.	Zantou	Pamely	FemTICDev	Vice-Président Education

Annexe : Propositions de Termes de Reference pour la Coalition Nationale pour l'Accès et le Service Universel au Bénin

Définition et Objectifs

La coalition est un espace de dialogue participatif pour toutes les parties prenantes impliquées dans le processus de conception, d'appui à la mise en œuvre des politiques, stratégies et plan d'action d'Accès et Service Universel au Bénin.

C'est une plateforme de dialogue qui cherche à informer mutuellement et comprendre les intérêts et perspectives de tous les acteurs, de construire une vision commune et assurer la participation ou le soutien pour sa mise en œuvre. Il s'agit également d'un espace de d'apprentissage collectif et d'ouverture à de nouvelles opportunités de collaboration

Membres

La coalition est une plateforme de dialogue et collaboration ouvert. Toute personne qui est un acteur actif ou intéressé peut demander à devenir membre. L'adhésion à la coalition nationale peut être individuelle et institutionnelle. Dans ce dernier cas, nous encourageons les institutions à désigner un représentant permanent. Nous encourageons les représentants à préciser lors de leurs interventions, s'ils s'expriment en leur nom propre ou au nom de l'institution qu'ils représentent, afin que les opinions puissent être enregistrées avec précision.

Pour rejoindre la coalition, il suffira de faire la demande remplissant un formulaire en ligne. Cela n'aura aucun coût.

Les participants pourront :

- Contribuer aux discussions, avec leurs connaissances, expériences, données, recherches
- Prendre connaissances des propositions des autres acteurs et secteurs et comprendre leur vision, chercher ensemble des propositions consensuelles
- Commenter et proposer solutions, options dans les différentes étapes et documents qui seront mis en discussion (diagnostic, notes conceptuelles de la politique, stratégies, plan d'actions, mise en œuvre)
- Appuyer la mise en œuvre selon les modalités à définir.

Gouvernance, coordination et modalité du dialogue

A4AI assurera la coordination - secrétariat de la coalition, formulera les propositions de plan travail et agendas, qui seront discutés et validés par les participants de la coalition qui pourrait faire leurs apports additionnels. Toutes les propositions pertinentes seront prises en compte.

Les membres échangent leurs perspectives, points de vue, connaissances, discutent et cherchent à élaborer des apports ou réponses consensuelles. Si sur certaines questions des options ou opinions restent divergentes et n'arrivent pas à adopter une position collective commune, une priorisation des options discutées pourra être proposée par la coordination.

La décision finale sur l'intégration des apports aux les documents officiels (politique sectorielle, stratégies et plan d'action) présentés par A4AI au nom de la coalition, sera du ressort final des autorités concernées

Les participants échangeront au cours de réunions présentielles périodiques et de façon permanente à travers au sein d'un groupe de discussion virtuel (facilité et modéré) qui fonctionnera sur la base du courrier électronique (i.e. google group) Des règles claires seront proposées pour faciliter le dialogue virtuel de la manière la plus efficace possible.

Sur la A4AI

A4AI a été initiée par la Fondation Web en 2013, et est composée aujourd'hui de plus de 80 organisations internationales des secteurs privé, public et non lucratif, tant de pays développés que dans les pays en voie de développement. Travaillant de façon participative et menant à bien des actions locales dans les pays membres en Afrique, en Asie et en Amérique latine, l'A4AI œuvre pour développer les politiques publiques et les cadres réglementaires qui permettent la baisse des coûts et des prix du haut débit, et ainsi à chacun/ne de se connecter, partout et à tout moment. Guidés par un ensemble de bonnes pratiques institutionnelles et réglementaires, nous menons aussi à bien un programme de recherche pour construire les actions de plaidoyer avec des évidences solides, formuler des politiques innovantes, et appuyer leur mise en œuvre.